

JUN 1971 / 8

LE COR DE CHASSE

BULLETIN PERIODIQUE
DE L'AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



DE JACHTHOORN

PERIODISCH TIJDSCHRIFT
VAN DE NATIONALE VERENIGING DER JAGERS TE VOET

JUIN 1971

N°8

De Cor de Chasse

Bulletin périodique de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied

Rédaction : rue Spinois, 144 - 6000 CHARLEROI

S O M M A I R E

I N H O U D

Pages

- Réunion du Conseil d'Administration 24 Avr '71	3 - 4
- Réception de la Section FNC d'EPPEGEM	5
- Rappel du 3me Chasseurs à Pied	6
- Journée des Chasseurs à Pied 1971	7
- Fastes du 2me Chasseurs à Pied et Festival de Musique	8
- Chasseurs, par le Colonel J. OBORSKI Suite	9 à 13

De Jachthoorn

Periodisch

tijdschrift van de Nationale Vereniging der Jagers te Voet

Redactie : rue Spinois, 144 - 6000 CHARLEROI

JUNI 1971

N°8

Réunion du Conseil d'Administration 24 avril 1971

1. Le président ouvre la séance à 14h45 en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'Administration et présente à l'assemblée : le Colonel BEM Ch. LALIERE, Messieurs Jean DUBOIS, Robert BANCU, Jean DUPONT et Léon LEMAIRE. Il demande d'excuser Mr Marcel WALGRAFFE, retenu par d'autres tâches.
Il souhaite également une chaleureuse bienvenue au Lieutenant-Colonel GOSSE, nouveau Vice-Président en sa qualité de Commandant du 3me Chasseurs à Pied, unité de réserve.
Par l'intermédiaire de ce Bulletin, le Conseil d'Administration tient à remercier ceux qui nous ont quitté, pour les services rendus lors des débuts difficiles de notre Association, de laquelle ils restent, d'ailleurs, membres à part entière. Il s'agit de Messieurs Vith FOSTIER, Raymond LEMIELLE, René SOUPLY, Alfred MOLLE et Paul PATERNOSTER; ces deux derniers, notaires, restent conseillers techniques de notre Conseil. Nous les en remercions.
2. Après lecture du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 17 janvier 1971 et des modifications aux Statuts parues au Moniteur du 4 mars 1971, on passe au point suivant de l'ordre du jour : "Le recrutement des Jeunes". De nombreux échanges de vue ont lieu à ce sujet et il est décidé d'insister auprès du Commandant du 2me Chasseurs à Pied pour qu'il invite les Miliciens présents sous les armes à former un Comité des Jeunes. Dès sa formation ce Comité participera aux réunions du Conseil d'Administration et présentera son programme. C'est de là que toute l'action doit partir et le Président restera en liaison constante à ce sujet avec le Chef de Corps.
3. Cérémonies et activités en 1971.
Vous trouverez dans les pages suivantes les articles consacrés aux activités de l'Amicale pour les prochains mois et qui concernent :
 - a) le 4 juillet 1971 : Réception à CHARLEROI par la Section F.N.C. locale de la Section F.N.C. de EPPEGEM.
 - b) le 29 août 1971 : "Journée des Chasseurs à Pied" Pèlerinage à PONT-BRULÉ et à EPPEGEM.
 - c) du 30 août au 18 septembre 1971 : Rappel du 3me Chasseurs à Pied à BOURG-LEOPOLD. Dimanche 12 septembre : Visite des Familles et de l'Amicale.
 - d) 17 et 18 septembre 1971 : Fastes du 2me Régiment de Chasseurs à Pied.
 - e) 19 septembre 1971 : Festival de musique en hommage au regretté compositeur carolorégien Julien JOURQUIN, qui fut Sous-Chef à la Musique du 2me Chasseurs à Pied.

4. Divers

Divers points sont ensuite examinés ; ils feront l'objet de travaux et de discussions ultérieures :

- insignes, fanions, médailles, etc...
- contacts avec les Chasseurs Français.
- 100me anniversaire du drapeau du 2me Chasseurs à Pied :
20 août 1972.

La F.N.C. - CHARLEROI reçoit
la F.N.C. - EPPEGEM
Charleroi le 4 Juillet 1971

C'est avec grand plaisir que nous portons à la connaissance de nos membres le communiqué ci-dessous que nous a fait parvenir Mr Roger ROUSSEAU Président de la Section de CHARLEROI de la F.N.C. et membre de notre Amicale.
"Le dimanche 4 juillet 1971, nous recevrons en visite d'amitié nos amis de la Section d'EPPEGEM de la F.N.C., avec laquelle nous avons réalisé le jumelage en 1967, dans un esprit de fraternité entre anciens combattants des deux guerres, Flamands et Wallons.

- Vous vous demandez peut-être, pourquoi ce jumelage ? En voici les raisons :
- EPPEGEM et CHARLEROI ont toutes deux beaucoup souffert en 1914 et compté de nombreuses victimes parmi leur population ;
 - CHARLEROI a toujours été garnison de Chasseurs à Pied et est actuellement ville marraine du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied qui y tient ses quartiers depuis de nombreuses années ;
 - EPPEGEM entretient avec beaucoup de soin un Cimetière Militaire où reposent 212 Chasseurs à Pied tombés lors des Sorties d'ANVERS en 1914, et où chaque année a lieu un important pèlerinage chasseur.

L'idée de ce jumelage revient d'ailleurs au Commandant e.r. Jean BOURG Président de l'Amicale des Chasseurs à Pied. En effet, en 1965, une délégation de la Commune d'EPPEGEM, invitée aux Fêtes du 2^{me} Chasseurs, avait remis à cette occasion à d'anciens Chasseurs ayant combattu en 1914 sur le territoire de la Commune, le diplôme et la médaille créés pour le 50^e anniversaire de la Première Guerre Mondiale.

Au cours du banquet qui suivit cette cérémonie, le Cdt BOURG, alors Officier S1 du 2^{Ch}, nous demanda pourquoi la Section de CHARLEROI ne jumelerait-elle pas avec la Section d'EPPEGEM. Cette proposition fut bien accueillie de part et d'autre et le jumelage se réalisa en 1967.

C'est donc la 5^{me} fois que nous allons nous revoir officiellement et cette fois c'est au tour de la Section de CHARLEROI de recevoir ses amis.

Le programme suivant a été établi de commun accord :

0900 Hr Maison du Soldat : Accueil des invités d'EPPEGEM.

0930 Hr id Assemblée Générale F.N.C.
Allocutions du Président local et du Président de l'Amicale.
Allocution de Mr VAN HEMELRIJCK, Vice-Président National F.N.C.

1130 Hr Départ vers le Monument aux Morts de la Ville. Dépôt de fleurs.

1230 Hr Réception par l'Administration Communale.

1300 Hr Départ vers la Caserne Trésignies - Dépôt de fleurs au Monument du Roi Albert - Dépôt de fleurs au Mémorial des Chasseurs à Pied dans la cour de la Caserne.

1330 Hr Banquet Fraternel au Mess Sous-Officiers.

L'Amicale a beaucoup d'affinités avec la Commune et avec la Section F.N.C. d'EPPEGEM. Il serait souhaitable que quelques membres de notre Amicale entourent le Président lors de ces cérémonies, auxquelles nous sommes cordialement invités. Les membres désireux d'assister au banquet sont invités à s'inscrire auprès du Président F.N.C. CHARLEROI : Mr Roger ROUSSEAU, rue Fréché 25 6000 CHARLEROI. Participation aux frais : 175 Frs par personne à verser au CCP 3669 46 du Président F.N.C.

Le 3me Chasseurs à Pied, unité de réserve, effectuera un rappel au Camp de Beverloo du 30 août au 18 septembre 1971.

Cette unité est actuellement commandée par le Lieutenant-Colonel André GOSSE, Vice-Président de notre Amicale.

Avec la collaboration du Chef de Corps, un numéro spécial du "Cor de Chasse" sera édité à cette occasion et distribué à tous les participants à ce rappel. Puet-être, parmi nos membres, des anciens du 3me Chasseurs à Pied sont-ils désireux de nous faire parvenir un texte concernant leur Régiment, à faire paraître dans ce numéro spécial. Ces textes (souvenirs, anecdotes, traditions....) seront les bienvenus. Il suffit de les faire parvenir d'urgence au Président qui s'engage à renvoyer les originaux à leurs propriétaires après usage pour le Bulletin. Un historique succinct du 3me Chasseurs serait également le bienvenu.

D'autre part, le Lieutenant-Colonel GOSSE et son Etat-Major comptent organiser le dimanche 12 septembre 1971 une opération "Portes-Ouvertes". Au cours de cette journée les familles seraient invitées à rendre visite aux rappelés. A cette occasion les membres de l'Amicale, et surtout les anciens du 3me Chasseurs à Pied, sont cordialement invités à participer à cette visite.

Il est demandé à tous ceux que la chose intéresse de se faire connaître d'urgence au Président de l'Amicale (rue Spinois 144 à 6000 CHARLEROI).

Signalons que le Président et plusieurs membres du Conseil d'Administration ont déjà signalé leur présence à cette visite.

Si le nombre de désireux est important, le voyage se fera en autocar, au départ de CHARLEROI.

De toute façon, les membres désireux recevront, en temps utile des renseignements complémentaires à ce sujet.

RAPPEL

DU 3me CHASSEURS A PIED.
BOURG-LEOPOLD : DU 30 août au

18 Septembre 1971

JOURNÉE DES CHASSEURS À PIED

Dimanche 29 Août 1971

PONT-BRULE

EPPEGEM

Veuillez trouver ci-dessous les grandes lignes du programme de cette journée :

PONT-BRULE - 1030 Hr : Messe et cérémonie habituelles au Mémorial TRESIGNIES organisées par la Fraternelle des 2^e et 5^e Chasseurs à Pied 1914-1918.

EPPEGEM - 1100 Hr : Messe et cérémonie habituelles organisées par la Fraternelle du 3^e Chasseurs à Pied 1914-1918, la Fraternelle du 6^e Chasseurs à Pied 1914-1918 et la Fraternelle des 3^e, 6^e, 9^e et 12^e Chasseurs à Pied 1940-1945.

EPPEGEM - 1215 Hr : Rassemblement de tous les participants devant l'Eglise d'EPPEGEM.
Formation du cortège.
Départ vers le Cimetière Militaire.
Allocution et dépôt de fleurs.

EPPEGEM - 1315 Hr : Repas fraternel et démocratique. Les Membres de l'Amicale sont invités à participer nombreux à cette "Journée des Chasseurs". Chacun peut se déplacer comme il l'entend, assister à l'une des Messes (PONT-BRULE : 1030 Hr ou EPPEGEM : 1100 Hr) et être présent au rassemblement de 1215 Hr et ensuite assister au banquet.

Un autocar assurera comme l'an dernier le déplacement au départ de CHARLEROI, pour les désireux de faire le voyage en groupe.

Prix du voyage en autocar : gratuit pour les Membres en règle de cotisation pour 1971, 50 (cinquante) Frs par personnes pour les épouses, parents ou amis.

Prix du repas : non encore fixé, mais ne dépassant pas 150 Frs (service compris, boissons non comprises).

Le paiement des participations se fera sur place.

Très important : TOUS les Membres de notre Amicale qui comptent effectuer le déplacement sont instamment invités à renvoyer AVANT le 09 août 1971 la carte ci-jointe dûment complétée et signée.

L'autocar arrivera à PONT-BRULE pour 1015 Hr et conduira à EPPEGEM ceux qui désireront assister à la messe dans cette Communé; ensuite il ramènera tout le monde pour le rassemblement de 1215 Hr.

Le renvoi de la carte est absolument nécessaire pour que nous puissions connaître :

1. Les participants au voyage en autocar.
2. Les participants au diner.

TOUS ceux qui auront répondu recevront en temps voulu des directives complémentaires concernant cette journée.

Le Comité souhaite que de nombreux Membres fassent le déplacement.

TOUS à EPPEGEM et PONT-BRULE le 29 Août 1971.

LES FASTES

DU 2^{me} CHASSEURS A PIED

Cette année les cérémonies des Fastes Régimentaires du 2^{me} Chasseurs à Pied se dérouleront à CHARLEROI les **vendredi 17 et samedi 18 septembre**. Suite à diverses circonstances, le programme n'est pas encore fixé. Pour nous permettre de régler le mieux possible la participation de nos membres à ces cérémonies IL EST DEMANDÉ A CEUX QUI DESIRENT Y ASSISTER DE BIEN VOULOIR FAIRE PARVENIR AU PRESIDENT (rue Spinois 144 à 6000 CHARLEROI) UNE CARTE POSTALE PORTANT LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS :

NOM Prénom N° de Carte de Membre

Adresse complète

"JE DESIRE RECEVOIR UNE INVITATION POUR LES FASTES DU 2^{me} CHASSEURS A PIED, LES 17 ET 18 SEPTEMBRE 1971.

date et signature

Tous ceux qui feront parvenir cette carte au Président recevront en temps voulu une invitation personnelle à assister aux cérémonies des 17 et 18 septembre 1971.

Festival de Musique

A l'initiative de l'Harmonie Postale de la 6^e Région, un Festival de Musique sera organisé le dimanche 19 septembre 1971 dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de ville de CHARLEROI.

Huit (8) Sociétés Musicales de la région participeront à ce Festival durant lequel ne seront interprétées que deux des œuvres du regretté compositeur carolorégien Julien JOURQUIN qui durant de nombreuses années fut musicien et Sous-Chef à la musique du 2^e Régiment de Chasseurs à Pied.

C'est très volontiers que l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied a accordé son patronage à cette sympathique manifestation, dont le programme détaillé paraîtra en temps voulu dans la presse de la région.

Nous convions très cordialement nos membres à assister à ce Festival qui remportera certainement un grand succès.

CHASSEURS

par le Colonel J. OBRSKI.

UNIFORMES - COULEURS - ATTRIBUTS - INSIGNES - FANIONS.

Dans toutes les Armées, dès la formation de troupes d'Infanterie légère désignées sous le nom de "Chasseurs", les uniformes qui les distinguaient des autres troupes ont toujours été de teinte inspirée de celles adoptées en général pour les vêtements des hommes qui se livraient à la chasse : le vert foncé, qu'on désigne d'ailleurs sous l'appellation de "vert chasseurs", le bleu, le gris-vert, constituaient la teinte prédominante, le drap de fond.

Dans beaucoup d'Armées ces uniformes de Chasseurs étaient agrémentés d'ornements distinctifs tels que : cols, parements, passe-poils, généralement de couleurs claires : jaune, vert clair.

Comme tous les uniformes, ceux des Chasseurs subirent des modifications, évoluèrent suivant les époques.

La guerre 1914-1918 voit progressivement la disparition des anciens uniformes dont certains, notamment dans les Armées Française et Belge, étaient fort voyants, et elle marque une évolution générale par l'adoption par les Armées de tenues strictement de campagne, peu visibles : Kaki, bleu horizon, réséda, feldgrau.

Les couleurs des anciens uniformes furent cependant maintenues dans certaines Armées, notamment dans l'Armée Belge, où les Chasseurs, Carabiniers et Carabiniers-Cyclistes ont, depuis l'adoption de la tenue kaki, toujours conservé l'écusson vert et même le passepoil jaune.

Sous le 1er Empire les Chasseurs à Cheval et les Chasseurs à Pied français portaient des uniformes verts; c'était d'ailleurs la couleur de prédilection de l'Empereur qui portait l'habit vert avec col et passepoils rouges de Colonel de Chasseurs de la Garde.

A la même époque, dans l'Armée Prussienne, les Chasseurs portaient l'uniforme vert avec ornements généralement jaunes. La Light Infantry anglaise portait l'uniforme vert.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle l'Armée Française adopta le bleu foncé pour les Chasseurs à Pied et les Chasseurs Alpains.

Ces teintes sont restées jusqu'à nos jours.

Dans l'Armée Austro-Hongroise, les Chasseurs "Kaiserliche Jägers" d'avant 1914-1918 portaient des uniformes gris-vert.

Les coiffures évoluèrent aussi.

En France, sous le 1er Empire et durant la période qui suivit, tout comme dans l'Armée des Pays-Bas, dans l'Armée Prussienne et dans l'Armée Belge après 1830, les troupes d'Infanterie portaient des grands shakos, généralement de teinte noire et tranchant sur l'uniforme. Vers 1870 les shakos furent allégés et leurs dimensions, leur hauteur réduites pour en arriver aux shakos que portaient les Chasseurs dans l'Armée Belge, dans l'Armée Allemande, dans l'Armée Française.

Dans l'Armée Belge, les "Carabiniers" appartenant aussi à l'Infanterie légère furent dotés du chapeau noir rehaussé "à la Corse", ce qui les distinguait des Chasseurs à Pied.

Capiaumont, dès la création des Carabiniers, le 5 mars 1850, fit adopter ce chapeau porté en 1831 par ses partisans du Limbourg. Ce chapeau était aussi lourd et aussi haut que le shako. Comme ces derniers les chapeaux furent allégés par la suite et leur hauteur réduite.

Le bonnet de police ou coiffure de repos porté par les Chasseurs à Pied et les Carabiniers était identique. Ce bonnet était d'un modèle très spécial et caractéristique, différant de celui porté par l'Infanterie de Ligne et surtout de celui, porté par les troupes montées et qui avait son origine dans celui qui fut porté par les troupes du 1er Empire.

Le bonnet des Chasseurs et Carabiniers était celui qu'en 1831 portaient les Partisans du Limbourg. A cette époque il était comme les autres coiffures militaires, fort haut. Suivant le courant général sa hauteur fut réduite pour en arriver au bonnet de l'Infanterie Légère belge d'avant 1914. Il devint la coiffure de campagne des Carabiniers-Cyclistes, par l'adjonction d'une visière en cuir et d'une jugulaire. L'Armée Française abandonna le shako, sauf pour les Chasseurs à Cheval et les Hussards, vers la fin du XIXe siècle, pour le remplacer par le képi. Les Chasseurs à Pied français de 1914 portaient le képi bleu foncé à passepoil jaune, tandis que les Chasseurs Alpins portaient le grand bérêt bleu dit "bérêt alpin". Cette coiffure très seyante et pratique convenait parfaitement à ces troupes spéciales, ces Chasseurs de montagne, faisant régulièrement usage de skis.

Le bérêt, modèle alpin, mais de teinte verte, fut adopté par l'Armée Belge comme coiffure pour les Chasseurs Ardennais, créés en 1935-1936.

On vit durant la guerre 1914-1918 une sorte d'unification des coiffures militaires, en ce sens que les Armées belligérantes adoptèrent le casque métallique issu de la guerre de tranchées, répondant d'ailleurs à ses besoins en assurant une protection efficace. Ce furent les "stahlhelm" des Allemands, le premier d'ailleurs des casques de tranchées en 1914-1918; le "bourguignotte" des Français, des Belges et des Italiens; la "salade" des Anglais, inspiré d'un modèle porté par les gens de guerre anglais du XVe au XVIIe siècle et adopté aussi par les Américains.

Le casque fut non seulement maintenu mais son usage s'étendit à toutes les Armées. Les attributs et insignes des Chasseurs furent aussi inspirés de la Chasse et des objets et attributs qui de tout temps furent l'apanage de cette dernière : la trompe de chasse, le cor.

Dès la création dans les Armées d'unités de Chasseurs, l'emblème choisi, que l'on trouve sur les uniformes, sur les coiffures, sur les buffleteries même, est le Cor de Chasse. C'est l'insigne par excellence de l'Infanterie Légère, des Chasseurs. Dans certaines Armées les boucles de ceinturon des Chasseurs étaient ornées du Cor de Chasse au centre duquel se trouvait le numéro du Régiment. Ce fut le cas notamment pour les régiments de Chasseurs à Pied polonais, appelés "Rifles" par les Anglais et qui participèrent, avec la Division Polonaise, à la guerre de Crimée en 1854-1856.

Dans l'Armée belge, les Carabiniers avaient comme les Chasseurs le Cor de Chasse comme insigne distinctif avec le numéro hors du Cor. Il en était de même chez les Carabiniers-Cyclistes mais dès l'adoption de la tenue kaki avec écusson distinctif, le Cor fut remplacé par la roue.

Dans l'Armée française le casque "bourguignotté" adopté en 1914-1918 était orné du Cor de Chasse dans les bataillons de Chasseurs. Lors de la création dans l'Armée belge d'une nouvelle formation de Chasseurs : "les Chasseurs Ardennais", on lui octroya un insigne nouveau, original, très caractéristique d'ailleurs : la hure de sanglier, qui, non seulement, évoque la Chasse mais aussi la région ardennaise affectée à ces Chasseurs.

Dans l'Armée française les Bataillons de Chasseurs à Pied et Chasseurs Alpins constituant "Corps" ont un drapeau, comme les Régiments d'Infanterie; les compagnies ont un fanion sur lequel on retrouve le Cor de Chasse. Dans l'Armée belge, les Chasseurs et Carabiniers étaient constitués en régiments; on retrouve le numéro du Régiment entouré par le Cor de Chasse sur les fanions de bataillon aux couleurs différentes, l'ensemble formant les couleurs nationales.

CARACTERISTIQUES - TRADITIONS.

En France, les "Voltigeurs" étaient, comme il a été dit, des hommes de petite taille; il en était de même des Chasseurs à Pied. Le recrutement tenait compte des nécessités. Il fallait dans les unités de Chasseurs, des hommes souples et endurants, aptes aux déplacements rapides. On allait retrouver ces caractéristiques, cette souplesse et cette mobilité jusque dans les formations serrées des Chasseurs, dans leur marche notamment, dans leur cadence, dans leurs défilés. Dans l'Armée Française et dans l'Armée Belge, on adopta le "pas chasseur" dans le courant du siècle dernier. Cette cadence était beaucoup plus rapide que celle de l'Infanterie de ligne, des Grenadiers. Cette cadence des Chasseurs a été maintenue en France jusqu'à nos jours, tandis qu'en Belgique elle a été abandonnée entre les deux guerres pour les Chasseurs et les Carabiniers, le pas de l'Infanterie ayant été uniformisé. Cette cadence était déterminée par le nombre de pas minute. Dans l'Armée italienne, les "Bersaglieri" avaient adopté non seulement une cadence rapide, une cadence "chasseurs" mais défilaient au "pas de course". En Allemagne et en Autriche, la cadence des "Jägers", des "Bayerische Jägers", des "Kaiserliche Jägers" était celle de l'Infanterie. Dans toutes les Armées les Chasseurs ont toujours été riches en traditions.

FANFARES - CLIQUES.

Depuis la plus haute antiquité, les Armées ont fait usage d'instruments : trompes, trompettes; caisses, tambours, adaptés aux besoins et aux circonstances. On exécutait des sonneries, on battait les caisses. Tout cela avait une signification bien précise, au combat notamment, durant les charges. Pendant les marches on utilisait trompettes et tambours et quelques instruments primitifs. Les Romains employaient une trompette appelée "buccina". Les "buccinae" soutenues par d'autres instruments formaient déjà musiques et cliques. Les musiques militaires constituées en Corps de musique dotés de toute une gamme d'instruments vinrent plus tard. Aux musiques s'ajoutèrent des "Cliques" composées de tambours, de clairons, de cors; de trompettes pour les Armes montées. L'effet psychologique des musiques militaires n'est plus à démontrer. C'est pour cette raison d'ailleurs qu'elles ont toujours fait partie inhérente des Armées. En Belgique et en France, les musiques existaient sous deux formes : harmonies et fanfares. Harmonies pour l'Infanterie de ligne, fanfares pour l'Infanterie légère.

Dans l'Armée belge les Grenadiers et les régiments de Ligne étaient dotés d'harmonies, tandis que les Chasseurs à Pied et les Carabiniers étaient dotés de fanfares; les cliques étaient composées, pour les premiers, de clairons et de tambours, pour les Chasseurs uniquement de clairons, de même pour les Carabiniers, avec cette différence que chez ces derniers les clairons furent remplacés dans l'entre-deux guerre par des "cornets", sorte de réduction du Cor de Chasse qui était ^{en usage} chez les Chasseurs-Carabiniers, durant l'époque qui suivit la création de l'Armée belge et aussi chez les "Voltigeurs" français vers 1845. Quant aux Chasseurs Ardennais, la clique est composée de clairons et aussi de Cors de Chasse, ce qui fut une innovation.

Dans l'Armée française, les régiments d'Infanterie étaient dotés d'harmonies, avec cliques composées de clairons et de tambours, tandis que les Chasseurs à Pied et les Chasseurs-Alpins étaient dotés de fanfares assez réduites soutenues par des cliques de clairons et de Cors de Chasse.

L'usage des Cors pour les Chasseurs remonte au 1er Empire. On les trouvait aussi dans les Unités de Chasseurs de l'Armée prussienne et de celles des autres pays germaniques confédérées. Dans l'Armée des Pays-Bas, les "Limburgse Jagers" sont dotés de fanfares avec trompettes.

D'une façon générale les musiques et les cliques ont toujours été adaptées aux différentes troupes et notamment, comme il a été dit, à leurs cadences.

POPULARITE.

Etait-ce à cause de leurs exploits durant les guerres, de leur allure, de leur façon de se comporter, toujours est-il que d'une façon générale et surtout dans leurs garnisons, que ce soit en Autriche, en Allemagne, en France, en Belgique, les Chasseurs à Pied ont toujours joui d'une grande popularité auprès des habitants. A Innsbruck, sur la montagne qui domine la ville où tenait garnison au début du siècle les "Kaiserliche Jägers", un musée où l'on conserve leurs souvenirs, rappelle leurs exploits.

En France, vers la fin du siècle dernier, les Bataillons de Chasseurs à Pied de la garnison de Paris étaient casernés à Vincennes, notamment en 1890-1892 le 29e Bataillon, où servait le Capitaine Philippe Pétain. La population les appelait familièrement les "Chasseurs de Vincennes", où ils étaient chez eux, faisant partie intégrante de la cité. Actuellement, dans leurs garnisons de Savoie, les Chasseurs-Alpins sont toujours très populaires.

Les Chasseurs à Pied français portent le surnom de "Vitriers" ou mieux de "Petits Vitriers". Cela remonte à 1848 où durant la Commune, des émeutes d'une gravité exceptionnelle avaient éclaté à Paris, au faubourg Saint-Honoré. Pour réprimer l'émeute, on y envoya un Bataillon de Chasseurs à Pied, qui, à certain moment reçut l'ordre de faire usage des armes. Les Chasseurs tirèrent mais en évitant d'atteindre les émeutiers, qui étaient des gens du peuple, mais criblèrent de balles les fenêtres des habitations. Du coup, comme bien l'on pense, les Chasseurs acquirent la sympathie et la reconnaissance du peuple qui les appela "les Vitriers". On trouva des paroles appropriées pour leur sonnerie, pour leur marche : "Encore un carreau cassé, v'la l' vitrier qui passe, Encore un carreau cassé, v'la l' vitrier qui vient."

En Belgique, depuis un temps immémorial, les Chasseurs tenaient garnison dans le Sud du Pays : le Pays Noir, le Borinage, le Tournaisis; Charleroi, Mons, Tournai étaient les vieilles garnisons des Chasseurs à Pied, où ils étaient aimés de la population dont ils étaient les "petits chasseurs" et où ils jouissaient d'une popularité bien établie.

C'était la même chose à Diest et à Laeken, où tenaient garnison des bataillons "détachés". A Tournai, garnison du 3^{me} Chasseurs à Pied, les habitants étaient fiers de leurs "tiges de bottes".

Les Chasseurs ont toujours été très aimés au Pays de Charleroi, où, avant 1914 une chanson populaire disait : "Ein bia ptit chasseur a fait batte em'coeur". Dans le pays on appelait les Chasseurs à Pied "les boîtes à cirage", "de blinkdozen", termes extraits de l'argot militaire de l'époque et dus au fait que les buffleteries des Chasseurs étaient noires, alors qu'à l'époque déjà lointaine, celles de l'Infanterie de ligne étaient blanches : on appelait les lignards, les "bacs à blanc".

La sonnerie du 1^{er} Chasseur était traduite : "Encore une boîte à cirage", le refrain du 2^{me} Chasseurs : "En avant les Petits Chasseurs, en avant"...

Les Carabiniers étaient très populaires dans la Capitale où, avec d'autres régiments ils tenaient garnison. Les Bruxellois les appelaient : "Les Carapattes". Ces surnoms, ces noms familiers sont un témoignage constant de la sympathie et de la popularité dont jouissaient ces régiments d'Infanterie légère : Chasseurs à Pied et Carabiniers.

Quant aux Chasseurs Ardennais, de création plutôt récente, ils avaient rapidement acquis droit de cité dans leur domaine des Ardennes.

Popularité et gloire sont liées.

Durant les deux guerres mondiales dans les Armées gigantesques mises sur pied par les belligérants, les Chasseurs s'illustrèrent sur tous les champs de bataille et répondirent à ce qu'on attendait d'eux. Forts de leurs Traditions, de cet Esprit de Corps, de cet Esprit Chasseur, ils mirent en valeur ces aptitudes spéciales : souplesse et combativité, héritage du passé, héritage de leurs aînés qui fait d'eux des soldats d'élite, des combattants de première valeur.

Les faits d'armes à inscrire à leur tableau d'honneur sont innombrables tant en Belgique qu'en France et pour n'en citer qu'un du côté français : Verdun 1916, où les Chasseurs 56^e et 59^e Bataillons du Lieutenant-Colonel Driant, s'illustrèrent au Bois des Caures, rejoignant ainsi dans la gloire ceux de Sidi-Brahim, tandis que les Chasseurs Alpains se battirent héroïquement à l'Hartmanswillerkopf. L'Infanterie légère belge, se révélant dès les premiers combats, prit une part glorieuse à la première guerre mondiale et l'épopée 1914-1918 relate ses innombrables faits d'armes. De Liège à l'Yser et de l'Yser à l'Escaut, les Chasseurs à Pied, Carabiniers et Carabiniers-Cyclistes inscrivirent sur leurs drapeaux des noms immortels : Liège, Halen, Anvers, Ertvelde, Yser, Reigersvliet, Merckem, Dixmude, Moorslede. Il en fut de même pour la Cavalerie légère belge où les Chasseurs à Cheval notamment s'illustrèrent dans le rôle traditionnel des Chasseurs, au cours de reconnaissances à grand rayon restées mémorables : en 1914, la reconnaissance du 4^{me} vers Diest, Testelt, Zichem, Aarschot, Haelen, Werchter, Lummen, Heyst op des Berg, le coup de main de Louvain.

Tandis que les Chasseurs de 1940, animés de ce même esprit de Corps qui faisait la force de leurs aînés, combattirent vaillamment et efficacement, les Chasseurs Ardennais, nouveaux venus dans la famille des Chasseurs, affirmèrent hautement leur valeur combative et s'illustrèrent à Vinckt, aux côtés du 4^{me} Chasseurs à Pied et du 1^{er} Chasseurs à Pied qui étaient à Nevele.

(à suivre)